

# Association Sportive Miguick

États financiers

30 novembre 2023

(Non audité)



**bva**<sup>⊙</sup>

Comptabilité d'affaires  
et services-conseils

Membre indépendant **BKR International**

# **Association Sportive Miguick**

## **États financiers**

**30 novembre 2023**

### **TABLE DES MATIÈRES**

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	1 - 2
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Flux de trésorerie	5
État de la situation financière	6
Notes afférentes aux états financiers	7 - 10

## **RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT**

### **Aux membres de Association Sportive Miguick**

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de Association Sportive Miguick, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 novembre 2023, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### ***Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### ***Responsabilité du professionnel en exercice***

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

**Conclusion**

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Association Sportive Miguick au 30 novembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Blanchette Vachon s.e.m.c.n.l.*<sup>1</sup>

Sainte-Marie, le 14 mars 2024

---

<sup>1</sup> Comptable professionnel agréé auditeur, permis de comptabilité publique n° A119499

# Association Sportive Miguick

## Résultats

Exercice terminé le 30 novembre 2023

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>PRODUITS</b>		
Sommes perçues des usagers	464 998 \$	457 909 \$
Subventions	650 351	256 562
Intérêts	6 493	2 214
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	7 582	5 995
Autres	<u>656</u>	<u>3 714</u>
	<u>1 130 080</u>	<u>726 394</u>
<b>CHARGES</b>		
Rémunération et charges sociales	339 451	320 249
Locaux - entretien et réparations	47 912	7 761
Locaux - énergie	8 624	15 623
Matériaux et fournitures - territoire	531 102	85 237
Équipement - entretien et réparations	715	1 872
Matériel roulant - entretien et réparations	55 635	34 827
Carburant	28 899	24 583
Dépenses fauniques	10 676	55 372
Camping - entretien et aménagement	2 380	33 421
Activités récréatives	6 898	14 007
Fournitures de bureau et papeterie	3 306	3 179
Télécommunications	8 140	8 564
Traitement des déchets	8 729	7 119
Assurances	15 830	13 942
Taxes, permis et immatriculation	3 311	2 202
Honoraires professionnels	13 094	13 372
Cotisations et représentation	9 443	10 301
Administration	5 377	11 682
Frais de banque	8 789	14 233
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>36 475</u>	<u>37 764</u>
	<u>1 144 786</u>	<u>715 310</u>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<u>(14 706) \$</u>	<u>11 084 \$</u>

Les notes font partie intégrante des états financiers.

Non audité

## Association Sportive Miguick

### Évolution de l'actif net

Exercice terminé le 30 novembre 2023

			<b>2023</b>	<b>2022</b>
	<b>Investi en immobi- lisations corporelles</b>	<b>Non grevé d'affectations</b>	<b>Total</b>	<b>Total</b>
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	176 415 \$	474 299 \$	650 714 \$	639 630 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(28 893)	14 187	(14 706)	11 084
Investissement en immobilisations corporelles	<u>31 170</u>	<u>(31 170)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<u>178 692 \$</u>	<u>457 316 \$</u>	<u>636 008 \$</u>	<u>650 714 \$</u>

Les notes font partie intégrante des états financiers.

Non audité

## Association Sportive Miguick

### Flux de trésorerie

Exercice terminé le 30 novembre 2023

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(14 706) \$	11 084 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement	<u>28 893</u>	<u>31 769</u>
	14 187	42 853
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (Note 9)	<u>83 574</u>	<u>(73 500)</u>
	<u>97 761</u>	<u>(30 647)</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(31 170)	(56 456)
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles encaissés	<u>-</u>	<u>24 025</u>
	<u>(31 170)</u>	<u>(32 431)</u>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE</b>	66 591	(63 078)
<b>ENCAISSE AU DÉBUT</b>	<u>296 231</u>	<u>359 309</u>
<b>ENCAISSE À LA FIN</b>	<u>362 822 \$</u>	<u>296 231 \$</u>

Les notes font partie intégrante des états financiers.

Non audité

**Association Sportive Miguick****État de la situation financière**

Au 30 novembre 2023

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>ACTIF</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse	362 822 \$	296 231 \$
Débiteurs (Note 3)	288 746	150 070
Frais payés d'avance	14 200	17 513
Placement réalisable au cours du prochain exercice (Note 4)	<u>48 813</u>	<u>-</u>
	714 581	463 814
<b>Actif à long terme</b>		
Placement (Note 4)	-	48 813
Immobilisations corporelles (Note 5)	<u>274 193</u>	<u>279 498</u>
	<u>988 774 \$</u>	<u>792 125 \$</u>
<b>PASSIF</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Créditeurs (Note 6)	257 265 \$	38 328 \$
<b>Passif à long terme</b>		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (Note 7)	<u>95 501</u>	<u>103 083</u>
	<u>352 766</u>	<u>141 411</u>
<b>ACTIF NET</b>		
Investi en immobilisations corporelles	178 692	176 415
Non grevé d'affectations	<u>457 316</u>	<u>474 299</u>
	<u>636 008</u>	<u>650 714</u>
	<u>988 774 \$</u>	<u>792 125 \$</u>

Pour le conseil d'administration,

Michel Sanschagrin

, administrateur

Les notes font partie intégrante des états financiers.

Non audité



# Association Sportive Miguick

## Notes afférentes aux états financiers

30 novembre 2023

---

### 1. FORME JURIDIQUE ET OBJECTIFS DE L'ENTITÉ

L'entité est constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Son objectif est de planifier, organiser et maintenir des facilités permettant à ses membres et utilisateurs de bénéficier des activités découlant de la chasse et de la pêche, tout en préservant l'aménagement de la faune. Elle est mandataire de la zone d'exploitation contrôlée de la Rivière-Blanche.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'entité applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

La principale estimation porte sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles aux fins du calcul de l'amortissement et de l'évaluation de leur valeur de remplacement. Il est de l'avis de la direction qu'au moment de la préparation des états financiers, l'estimation utilisée reflète adéquatement la situation de l'entité.

#### Comptabilisation des produits

L'entité applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les sommes perçues des usagers sont constatées à titre de produits lorsque les services sont rendus.

#### Instruments financiers

##### Évaluation initiale

L'entité évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'entité qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre apparentés dépend du fait que cet instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Le coût d'un actif financier ou d'un passif financier issu d'une opération entre apparentés et assorti de modalités de remboursement est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Lorsque l'instrument financier n'est pas assorti de modalités de remboursement, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par l'entité dans le cadre de l'opération.

Non audité

## Association Sportive Miguick

### Notes afférentes aux états financiers

30 novembre 2023

---

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Instruments financiers (suite)

#### *Évaluation ultérieure*

L'entité évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, du placement et des débiteurs.

#### *Coûts de transaction*

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

#### *Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'entité détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'entité détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes et les taux et périodes indiqués ci-dessous :

Aménagement des locaux	Linéaire	25 ans
Bâtiments	Dégressif	4 %
Matériel et outillage	Dégressif	20 %
Matériel informatique	Dégressif	45 %
Matériel roulant	Dégressif	30 %

#### **Dépréciation d'actifs à long terme**

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

## Association Sportive Miguick

### Notes afférentes aux états financiers

30 novembre 2023

#### 3. DÉBITEURS

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Clients	19 447 \$	5 290 \$
Subventions	269 053	144 534
Intérêts	<u>246</u>	<u>246</u>
	<u>288 746 \$</u>	<u>150 070 \$</u>

#### 4. PLACEMENT

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Dépôt à terme, 2 %, 2024	48 813 \$	48 813 \$
Placement réalisable au cours du prochain exercice	<u>48 813</u>	<u>-</u>
	<u>- \$</u>	<u>48 813 \$</u>

#### 5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	<b>2023</b>		<b>2022</b>	
	<b>Coût</b>	<b>Amortissement cumulé</b>	<b>Valeur nette</b>	<b>Valeur nette</b>
Aménagement des locaux	149 443 \$	50 293 \$	99 150 \$	103 281 \$
Bâtiments	94 280	7 441	86 839	68 020
Matériel et outillage	111 973	69 718	42 255	42 478
Matériel informatique	14 437	14 240	197	359
Matériel roulant	<u>336 053</u>	<u>290 301</u>	<u>45 752</u>	<u>65 360</u>
	<u>706 186 \$</u>	<u>431 993 \$</u>	<u>274 193 \$</u>	<u>279 498 \$</u>

#### 6. CRÉDITEURS

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Fournisseurs	254 349 \$	27 569 \$
Sommes à remettre à l'État	1 372	8 290
Salaires et vacances	<u>1 544</u>	<u>2 469</u>
	<u>257 265 \$</u>	<u>38 328 \$</u>

Non audité

## Association Sportive Miguick

### Notes afférentes aux états financiers

30 novembre 2023

---

#### 7. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles comprennent les fractions non amorties des apports reçus pour les immobilisations corporelles.

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	103 083 \$	85 053 \$
Moins : Montant constaté à titre de produit de l'exercice	<u>(7 583)</u>	<u>(5 995)</u>
	95 500	79 058
Plus : Montant reçu au cours de l'exercice	<u>-</u>	<u>24 025</u>
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<u>95 501 \$</u>	<u>103 083 \$</u>

#### 8. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2022 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2023.

#### 9. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
Débiteurs	(138 676) \$	(65 680) \$
Frais payés d'avance	3 313	6 849
Créditeurs	218 937	10 831
Produits perçus d'avance	<u>-</u>	<u>(25 500)</u>
	<u>83 574 \$</u>	<u>(73 500) \$</u>

#### 10. INSTRUMENTS FINANCIERS

##### Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'entité est exposée au 30 novembre 2023 sont détaillés ci-après.

##### Risque de crédit

Les principaux risques de crédit pour l'entité sont liés débiteurs.

##### Risque de liquidité

L'entité est exposée à ce risque principalement à l'égard de ses créditeurs autres que les sommes à remettre à l'État.

##### Risque de taux d'intérêt

L'entité est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'entité à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

Non audité